

Cette imposante école prend place dans un environnement urbain dense, sur une parcelle d'angle qui lui offre un rôle de repère au sein du quartier. Par sa masse, en rupture de gabarit avec les immeubles voisins, et le traitement monumental de sa façade, elle illustre la volonté des autorités socialistes de l'époque d'afficher l'enseignement communal, public, dans un paysage qui, jusque-là, à Jemappes, était dominé par l'enseignement catholique. L'ensemble s'articule sur un plan en L ouvert sur une large cour. Le corps principal, édifié légèrement en retrait de l'avenue et flanqué sur le pignon des armoiries de Jemappes, s'élève sur deux étages et abrite des classes et des locaux

administratifs. Sur la droite, un petit bâtiment, peut-être destiné à l'habitation du concierge, assure le raccord à l'alignement et au bâti voisin.

À l'arrière, les classes et des locaux de service sont disposés dans une aile qui longe l'axe mitoyen et s'ouvre par de larges pans de verre sur la cour orientée plein est. Caractéristiques d'une architecture moderniste sage, les façades présentent une composition rigoureuse marquée par une succession de baies en bandeaux aux châssis métalliques et par le dialogue de la brique et du béton. Abandonné depuis 2008, le bâtiment est racheté par un promoteur privé et doit être transformé en logements. **NC et SC**

École Roi Albert

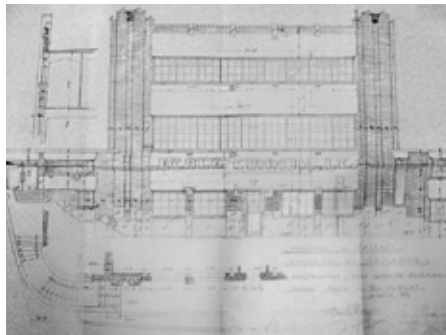
ÉCOLE FONDAMENTALE
1937-1940

—
André Sirost

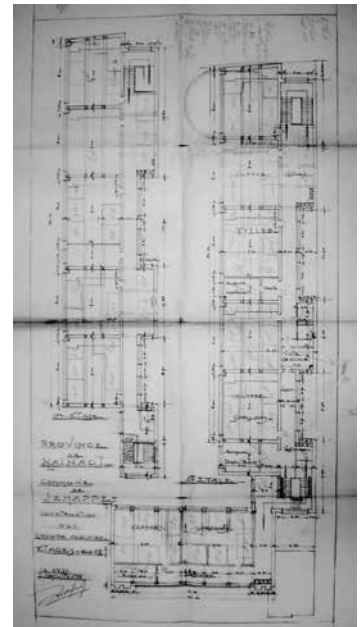
MO : Commune de Jemappes (Ville de Mons)

—
Avenue du Roi Albert, 654 – 7012 Jemappes (Mons)

F 4



Façade



R+1